



## POLITIQUE SUR LA QUALITE

### PORTEE

Le Centre de Coordination de la Lutte Antimines des Nations Unies (UNMACC) était créé en RDC en 2002 afin qu'il concilie l'appui à la MONUC (devenue MONUSCO) et à l'Action Humanitaire contre les Mines (HMA) en faveur de la population locale dans le cadre du mandat DPKO pour le pays. A ce jour, UNMACC continue à fournir les services liés à la lutte antimines en appui à la mission afin de permettre à la MONUSCO « *de déployer des experts en lutte antimines en vue d'évaluer la portée des problèmes relatifs aux mines et engins non explosés, de coordonner le début des activités de lutte antimines, de développer un plan de lutte antimines et mener des activités d'urgence de lutte antimines tel que requis en soutien à sa mission.* »

En sus, UNMACC aide GoDRC, spécialement au Centre Congolais de Lutte Anti Mines (jadis Point Focal de la Lutte Anti Mines) qui est établi comme Autorité Nationale de la Lutte Antimines au sein du Ministère de l'Intérieur, Affaires Coutumières et Sécurité.

### POLITIQUE SUR LA QUALITE

1. Par les présentes, le Directeur de Programme de l'UNMACC fixe une politique quant à la gestion qualité pour garantir un niveau conséquent de qualité, pour répondre à toutes les exigences légales, pour garantir la conformité avec les politiques et normes de l'UNOPS et pour respecter les normes internationales relatives à la Lutte Antimines telles qu'IMAS et IATG.
2. Le Directeur de Programme joue le rôle du "Représentant de la Gestion" tel que défini par ISO 9001 et a la responsabilité globale de prendre des décisions concernant la Politique de Qualité et de garantir la disponibilité des ressources adéquates rendant possibles toutes les actions requises pour l'exécution de la politique. Toute fois, il est de la responsabilité de chaque membre du personnel pour mettre en œuvre la politique de qualité.
3. La Politique Qualité et tous les documents y afférents doivent être révisés tous les six (6) mois par la haute direction pour s'assurer qu'elle demeure appropriée et convenable.
4. L'UNMACC favorise la culture de l'amélioration continue et la philosophie de faire que les choses soient « satisfaisantes dès le premier moment ». En plus, il renforce, activement, les compétences et la connaissance de base du personnel révisant et en poursuivant une politique de formation en cours visant à préparer le personnel national à accomplir son travail de façon plus efficace et indépendante de l'appui international.
5. La Politique Qualité doit être mise à la disposition de tout membre du personnel qui intègre le programme et doit être disponible en version papier au QG de Kinshasa et dans chaque Bureau Régional.
6. Cette Politique de Qualité se reflète dans un Manuel de Qualité spécifique contenant le Plan d'exécution ayant des objectifs qualitatifs spécifiques et les procédures de travail standards auxquels tout personnel de l'UNMACC doit se familiariser, selon qu'ils s'appliquent à leur zone de travail.

Pascal SIMON, Directeur de Programme

Kinshasa 25/1/13

Lieu et date d'émission